

ACQUISITION D'UNE TONDEUSE AUTOPORTEE

Objet : La Ville de Maromme souhaite faire l'acquisition d'une tondeuse autoportée fin de procéder à l'entretien de ses espaces verts

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Désignation du Signataire du Marché : Monsieur le Maire de la ville de MAROMME ayant reçu l'autorisation de signer ce marché par délibération du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014 visée et rendue exécutoire par les services préfectoraux le 18 avril 2014.

Mode de passation : Le présent marché est un marché de fournitures, soumis aux dispositions de l'Article 28 du Code des Marchés publics (C.M.P.). C'est un marché à procédure adaptée non négocié.

Principe : Le marché doit être notifié avant tout commencement d'exécution. La notification du marché consiste en une remise au titulaire contre récépissé de la photocopie de l'acte d'engagement certifiée conforme et visée. La date de notification est la date du récépissé. Le marché prend effet à cette date.

Le marché s'exécute par l'émission d'un bon de commande édité par la Ville de MAROMME

Mode de dévolution : ce marché n'est pas alloti.

Variante : non autorisée

Délai de paiement : Chaque facture émise fait l'objet d'un paiement à titre de paiement définitif. Selon les dispositions de l'article 98 du Code des marchés publics, le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours. (Le point de départ du délai global de paiement est la date de réception de la demande de paiement par la personne publique).

En cas de retard dans le paiement et en l'absence de contestation, le titulaire est indemnisé selon le régime des intérêts moratoires prévu au Code des marchés publics.

Les prix sont fermes, forfaitaires, définitifs, non actualisables, non révisables

Délais et lieu de livraison : La livraison et la mise en route de la tondeuse autoportée devront avoir lieu 15 jours après la réception du bon de commande et au plus tard pour le 7 août 2014. Elles s'effectueront au Centre Technique Municipal situé 4 rue Jacquard à Maromme. Après vérifications, suivant articles 22, 23 et 24. du CCAG Fourniture et services 2009, un procès-verbal de réception sera dressé.

- La machine sera livrée immatriculée avec plaques et cartes grises et sera équipée de son manuel d'utilisation et d'un manuel d'entretien rédigés en français.

Garantie : 2 ans pièces et main d'œuvre sur site avec prêt d'une machine identique ou similaire en cas d'immobilisation de plus de 24 heures pendant toute la durée de la garantie.

Résiliation : La personne publique peut résilier le marché selon les conditions prévues à Chapitre 6 du C.C.A.G. Fournitures et Services 2009.

Au cas où le Titulaire ne s'acquitterait pas de tout ou partie de ses engagements, le marché sera résilié aux torts de celui-ci par la Ville de Maromme (cf. article 31 du CCAG/FCS 2009) après une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le marché sera résilié sans contrepartie pour la part non exécutée.

Descriptif technique de la tondeuse autoportée :

La tondeuse auto portée présentera les caractéristiques suivantes :

- Moteur diesel avec injection 4 cylindres, indirecte
- Puissance comprise entre 45 et 60 chevaux
- Capacité du réservoir carburant : minimum 45 litres
- Direction assistée hydraulique
- 4 roues motrices
- Boite de vitesse hydrostatique avec blocage de différentiel
- Vitesse 21 km/h
- Embayage lame électro-hydraulique
- Alarme de remplissage de bac, compteur horaire, jauge carburant, phare de travail
- Homologation route avec gyrophare
- Colonne de direction réglable,
- Siège réglable à suspension pneumatique avec accoudoirs et appui-tête
- Arceau de sécurité repliable
- Kit version route (Suivant réglementation au jour de la livraison)
- Nettoyage automatique du radiateur toutes les 5 minutes et à la demande au tableau de bord
- Largeur de coupe : 1,40 m minimum, 2 x 2 lames montées sur disque
- Relevage hydraulique de la coupe
- Ejection centrale arrière
- Hauteur de coupe éjection arrière de 20 à 125 mm
- Bac de ramassage 1 200 litres minimum
- Turbine 2 vitesses (éco 2400 tours/minute et normale 3000 tours/minute) à entraînement mécanique
- Bennage en hauteur 2,10 m avec déport à hauteur de 3,80 m maximum
- Immatriculation, plaques et carte grise
- Documentation technique détaillée, manuel d'utilisation et d'entretien rédigés en français
- Garantie pièces et main d'œuvre sur site : 2 ans minimum sur site

Critères d'attribution : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles 52 à 55 du Code des Marchés Publics. Le critère de choix retenu sera l'offre économiquement la plus avantageuse. Les critères de jugement étant classés dans l'ordre décroissant et pondérés comme suit :

1 - Prix 50%**2 - Valeur technique de l'offre : 30 %** suivant décompte suivant :

- ◆ Respect du cahier des charges (caractéristiques techniques de la machine) 10 %
- ◆ Capacité de ramassage 10 %
- ◆ Type d'éjection 10 %

3 - Délai de livraison : 20 % (livraison impérative pour le 7 août 2014 au plus tard)**Seront éliminés :**

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations, demandés dûment complétés et signés.
- Les candidats dont les capacités techniques, professionnelles et financières sont insuffisantes au regard de l'objet et du montant du marché.
- Les candidats qui ne sont pas en mesure de respecter les délais de livraison.

Lieu de retrait des dossiers :

Mairie de MAROMME, Secrétariat Général, Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.
Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées :

- sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr (Onglet *Pratique* - Rubrique *Marchés publics*)

Pièces justificatives à produire : Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux :

Les pièces constitutives de l'offre sont les suivantes :

- Les déclarations et attestations sur l'honneur visées à l'Article 45 du Code des Marchés Publics DC1
- Les déclarations, certificats et attestations suivantes prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics :
 - ◆ si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
 - ◆ la déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;
 - ◆ les certificats et déclarations sur l'honneur mentionnés à l'article 46 ;
 - ◆ les documents ou attestations figurant à l'article R. 324-4 du code du travail ;
 - ◆ références.
- Attestations URSSAF
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- R.I.B ou R.I.P
- **Pièces contractuelles à la remise de l'offre :**
 - ◆ le présent cahier des charges complété par les représentants de l'entreprise dûment habilités, paraphé et signé ;
 - ◆ un mémoire technique comprenant :
 - Fiches techniques du véhicule, performances, etc... rédigées en français.
 - Notices d'utilisation du véhicule rédigées en français

Date limite de remise des offres :

➤ **le 16 juillet 2014 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre « ACQUISITION D'UNE TONDEUSE AUTOPORTEE »

et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

Validité des offres : 120 jours à compter de la date de remise des offres.

Modification de détails au dossier de consultation :

La Ville de MAROMME se réserve le droit d'apporter, au plus tard, **48 heures** avant la date limite fixée pour la remise du pli, des modifications au dossier de consultation. Les entreprises devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever la moindre réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise du pli est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Unité monétaire : Euro.

Rédaction du marché : en langue française.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

- Pour des renseignements d'ordre administratifs : **Secrétariat du Pôle Moyens Généraux**

Tél. : 02 32 82 22 03 Télécopie : 02 32 82 22 28

E - Mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

- Pour des renseignements d'ordre techniques : **M. GRESEL, Directeur du pôle Moyens Généraux**

Tél. : 02 32 82 22 03 Télécopie : 02 32 82 22 28

E - Mail : patrick.gresel@ville-maromme.fr

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises 48 heures au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis : Le 8 juillet 2014

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

CONTRACTANT :

Je soussigné :

- agissant au nom et pour le compte de l'entreprise :
.....
- après avoir pris connaissance du présent cahier des charges
- et après avoir établi la déclaration prévue aux Articles 45 à 46 du Code des Marchés Publics,

M'engage, sans réserve, conformément aux stipulations du document visé ci-dessus à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

1./ ENGAGEMENT DU CANDIDAT :

. Nom, prénom et qualité du signataire* :

.....
.....

- agissant pour mon propre compte.
- agissant pour le compte de la société - *Indiquer le nom, l'adresse :*
- agissant pour le compte de la personne publique candidate - *Indiquer le nom, l'adresse :*
- agissant en tant que mandataire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du

- du groupement solidaire du groupement conjoint
- mandataire solidaire mandataire non solidaire

N° de SIRET* N° A.P.E.*

**mentions obligatoires*

2./ DELAI

- Au plus tard : **7 août 2014**

3./ GARANTIE

➤ **Garantie pièces et main d'œuvre**

- 2 ans minimum pièces et min d'œuvre sur site**
- autre garantie si plus longue (Préciser)

4./ PRIX : Les prix sont fermes, définitifs, non actualisables, non révisables.

TONDEUSE AUTOPORTEE
(y compris immatriculation, plaques et carte grise)

Modèle et marque(à préciser)

PRIX H.T. : €

T.V.A. (1) ...%.... : €

(1) Indiquer le taux de T.V.A.

PRIX T.T.C. : €

<p>MONTANT TOTAL H.T. EN LETTRES</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

5./ Mon offre me lie pour la durée de la validité des offres indiquée dans le règlement de la consultation, soit **120 jours**.

6./ JE DEMANDE que la ville de Maromme règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert

au nom du Titulaire :

Compte à créditer - *Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal*

Numéro :

Code Banque :

Code guichet :

Clé :

de la Banque / C.C.P. / Trésor Public :

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, que la Société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des Articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics.

Je déclare sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143.3, L 143.5 et L 620.3 du code du travail (article R 324.4 du code du travail).

Je déclare sur l'honneur que je / la société pour laquelle j'interviens, n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324.9, L 324.10, L 341.6, L 125.1 ET L 125.3 du code du travail.

Fait en un seul original,

A
Le
L'Opérateur Economique,

A
Le
Le Pouvoir Adjudicateur,

. Notification du marché au titulaire

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçu à titre de notification une copie du présent marché* » :

A, le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire